



Section sportive scolaire Handball Collège Via Domitia



1-Présentation

Le collège propose, en collaboration avec le club Costière handball de Redessan, une section sportive handball au sein de son établissement. L'objectif de la section sportive est de concilier étude et perfectionnement handballistique. La réussite scolaire demeurant prioritaire.

Ouverte aux jeunes en **Sixième, Cinquième, Quatrième et Troisième**, cette section est accessible aux non licenciés ainsi qu'aux licenciés d'un autre club que Costière Handball.

À l'horaire obligatoire d'EPS, s'ajoutent **3h00 d'entraînement hebdomadaire**, 2 séances de 1h30, **les mardis et jeudis**, sur le créneau horaire **15h30-17h**.

Compte tenu de la disponibilité des installations, les familles devront prendre en compte l'aménagement du temps scolaire qui sera prolongé de 30 minutes au-delà des horaires habituels de l'établissement. Il reviendra aux parents de s'organiser pour récupérer leurs enfants à la fin des séances.

Les séances sont assurées, à la halle de sport du collège, par **Pierre Montagut**, responsable de la filière masculine au comité du Gard, **Grégory Teruel**, entraîneur au centre de perfectionnement féminin du comité du Gard et du **professeur d'EPS** référent.

Les élèves devront également s'inscrire à l'Association Sportive du collège et participer aux compétitions UNSS.

2-Recrutement

- Etude du dossier scolaire
- Evaluation des aptitudes physiques et techniques
- Evaluation de la motivation de l'élève

Le nombre de places étant limité, toutes les candidatures ne pourront pas être retenues.

3-Inscription

Les élèves intéressés pourront retirer un dossier de candidature au secrétariat ou sur le site du collège

Le dossier devra être retourné **au plus tard le 16 mai 2025**.

AUTORISATION PARENTALE POUR PARTICIPER AUX TESTS D'ENTREE :

Je soussigné(e), Madame, Monsieur _____ (NOM – Prénom)

Numéro de téléphone en cas d'urgence ce jour-là : _____

- AUTORISE ma fille - mon fils _____ (NOM – Prénom)

à participer à la journée de tests d'entrée de la Section Sportive Scolaire Handball du Collège VIA DOMITIA, qui se déroulera :

Le mercredi 4 Juin 2025 à la Halle du Collège Via Domitia
Avenue André Mazoyer
30940 Manduel
de 14H à 17H

- AUTORISE en cas d'urgence les intervenants à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident et notamment l'hospitalisation dans le Centre Hospitalier le plus proche.

Je déclare que mon enfant est couvert par une police d'assurance contre les accidents.

Fait à : _____ le : _____

Signature (faire précéder de la mention « lu et approuvé »)

¹ *Rayer les mentions inutiles*

DOSSIER DE CANDIDATURE à retourner avant le vendredi 16 mai 2025 au collège Via Domitia

1. Fiche de renseignements scolaires et sportifs avec photo (au recto)
2. Autorisation parentale pour participer aux tests d'entrée (ci-dessus)
3. Copie de l'attestation d'assurance scolaire
4. Copie du relevé de notes du 1^{er} et 2^{ème} trimestre de l'année scolaire 2025-2026
5. Une lettre de motivation

Charte de bonnes pratiques

Section Sportive Scolaire Handball

Année Scolaire 2025 -2026

Textes officiels BO n° 47 du 26/12/1996

« La section sportive procure aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier d'un entraînement plus soutenu dans une discipline sportive de leur choix tout en suivant une scolarité normale ».

La validation de l'inscription engage l'élève, ainsi que ses parents, à respecter cette charte pour toute la durée où il sera membre de la section sportive au collège.

L'élève doit lire très attentivement cette charte et ses règles de conduite, le règlement intérieur de l'établissement et les respecter au quotidien.

1- Engagements sportif et scolaire

Etre en section permet à des élèves motivés un complément de pratique sportive approfondie, en liaison avec les structures sportives fédérales. Ils pourront ainsi progresser, être valorisés dans le sport qu'ils affectionnent, développer le goût de l'effort et mesurer les conséquences d'un travail suivi et régulier, adopter des comportements de sécurité pour eux-mêmes et pour les autres et acquérir une culture d'équipe tout en intégrant un cadre de scolarité collective faite d'attention et de respect des autres.

Etre en section, c'est témoigner d'une réelle volonté de s'affirmer à la fois dans des études et le sport. Vous devez être intimement convaincu que votre réussite dans un domaine est étroitement liée à votre réussite dans l'autre.

Etre en section, c'est respecter les règles de fonctionnement de la collectivité. Cela n'induit aucun droit particulier, aucun traitement préférentiel et suppose le respect des horaires et de l'organisation qui régissent la vie du collège (cours, cantine, vie scolaire...).

Etre en section, c'est avoir un comportement irréprochable à l'intérieur comme à l'extérieur du collège. Appartenir à une section sportive c'est, de fait, représenter la section, le sport pratiqué et, au-delà, le collège. C'est être un exemple dans l'établissement, une référence pour ses camarades quels qu'ils soient, sportifs comme non sportifs.

⇒ **S'engager sur le plan sportif c'est :**

- prendre soin du matériel mis à disposition car, en cas de perte ou de détérioration abusive, les parents devront rembourser les éléments détériorés ou perdus,
- être présent aux entraînements tout au long de l'année, suivre les directives de l'encadrement sportif et s'investir complètement dans les tâches qui sont proposées,
- respecter et faire confiance à mes éducateurs, à accepter leurs choix d'entraînements ainsi que la composition des équipes,
- s'inscrire à l'association sportive du collège et participer aux compétitions de handball le mercredi après-midi
- respecter mes adversaires et leurs éducateurs lors des matchs,
- sur le terrain, respecter les décisions de l'arbitre. A l'issue du match, mon éducateur sera à mon écoute si une décision me semble injuste,
- maîtriser mon comportement en match et aux entraînements (aucun mauvais geste ou insulte),
- se concentrer sur le jeu et l'objectif de l'équipe.

⇒ **S'engager sur le plan scolaire c'est :**

- être assidu aux cours,
- posséder son matériel,
- apprendre les leçons et faire les exercices donnés par les professeurs,
- être attentif et concentré en classe, participer et se montrer actif en cours,
- donner le maximum de soi-même pour surmonter les difficultés,

- respecter le règlement intérieur, dépasser ma sphère sportive en m'ouvrant aux autres, avoir un comportement respectueux et responsable au sein de l'établissement envers les camarades, les éducateurs et l'ensemble des membres de la communauté éducative du collège (élèves, parents, professeurs, AESH, assistants d'éducation et CPE, agents territoriaux et personnels administratifs),

2- Mots clefs de la section sportive

- **la politesse** : c'est respecter autrui.
- **le courage** : c'est trouver les ressources pour surmonter les difficultés.
- **la sincérité** : c'est s'exprimer sans déguiser sa pensée.
- **l'honneur** : c'est être fidèle à la parole donnée et aux engagements pris.
- **la modestie** : c'est parler de soi sans orgueil, ne pas s'estimer au-dessus des règles.
- **le respect** : c'est reconnaître la valeur de l'autre et faire naître la confiance.
- **le contrôle de soi** : c'est savoir contrôler ses émotions, sa colère.

Je m'engage aussi à être irréprochable dans mon comportement, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du collège et à respecter mes camarades dans tous les domaines (par exemple en sport en encourageant mes coéquipiers plutôt qu'en critiquant et en cours en aidant mes camarades en difficultés ou plus faibles plutôt qu'en me moquant).

Je dois donc être solidaire et compréhensif(ve) envers l'ensemble du groupe. Chacun d'entre nous doit respecter les différences de niveau scolaire et sportif ou de manière d'être.

Si ces engagements n'étaient pas tenus, le contrat moral me liant à la section sportive serait rompu. Le collège se réserverait alors le droit de sanctionner des comportements contrevenant à l'esprit de cet engagement. Outre les sanctions prévues par le règlement intérieur, le collège pourrait donc être conduit à prononcer ma suspension temporaire ou définitive de toute pratique sportive (entraînements et compétitions) dans le cadre de la section.

Je soussigné M/Mme/tuteur légal (entourer) :

de l'élève : scolarisé en classe de :

Reconnais avoir pris connaissance de la charte et m'engage à la respecter pendant toute l'année scolaire 2025 - 2026.

L'élève

Signature :

Les responsables légaux

Signature :